


AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les mémoires. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs



Je soussigné Yves B. QUENUM, certifie que le présent mémoire intitulé (Analyse entrepreneuriale de l'exploitation agricole de la société coopérative des producteurs de riz AYIDEKON) réalisé par les étudiants : DEDE Boland et LOKOSSOU Codjo Germain de la Faculté de Sciences Economiques et de Gestion de l'Université d'Abomey Calavi, a été rédigé sous ma direction

Dr IR Yves B. Quenum



DEDICACE 1

Je dédie ce mémoire à :

Mon cher père DEDE Victorien.

Ma chère mère KPOSSATON.

DEDE Boland



Je dédie ce mémoire à :

Mon cher père, Ernest LOKOSSOU.

Ma chère mère, Edith SEHO.

LOKOSSOU Codjo Germain



REMERCIEMENTS

Le présent mémoire n'aurait été rédigé sans l'appui et la participation à divers degrés de bien de personnes à qui nous avons l'obligation d'exprimer nos sentiments de gratitude et de profonds remerciements. Je voudrais remercier tous ceux qui nous ont accompagnés dans la réalisation de ce mémoire, notamment.

Le Dr Ir Yves B.QUENUM, notre maître mémoire qui nous a témoigné une très grande considération et une disponibilité inattendue malgré ses multiples occupations ;

- à Monsieur, Dorian MONTCHO qui nous a témoigné une très grande considération malgré ses différentes occupations ;
- à Monsieur, Romuald DOSSOU, agent à l'INRAB pour son orientation ;
- à Monsieur, Athanase LOKONON notre maître de stage à Zinvié et ses enfants pour leur assistance lors de la rédaction de ce mémoire ;
- à Monsieur, Théophile KPOGBA pour sa franche collaboration ;
- à Monsieur, DJIWANOU et son épouse qui nous ont hébergés aux cours de notre stage à Zinvié ;
- à Monsieur, Fiacre HOUNSOU, qui nous a aidé durant la préparation de notre mémoire ;
- à Monsieur Romain ALLOKPO pour ses conseils lors de la rédaction de ce mémoire ;
- à nos frères et sœurs pour leur soutien ;
- à nos parents pour leurs affections et soutient de tous genres ;
- à tous ceux qui de près de loin nous ont aidés dans ce travail.

Enfin, nos remerciements vont également à l'endroit du Présent et des distingués honorables membres du jury qui se donneront la peine d'apprécier ce travail.



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE, DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL	
1-1 Situation géographique et l'objet de la structure.....	3
1-2 Historique et mission de la structure d'accueil.....	4
1 -3 Structure organisationnelle et fonctionnement.....	4
1-4 Déroulement du stage.....	8
1-5 Contribution des travaux réalisé à l'attribution du lieu de stage.....	9
1-6 Apports de stage du lieu, compétence acquise, difficulté et solution apporté.....	9
1-7 Diagnostique générale.....	11
1-8 Diagnostique des problématiques.....	12
CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	
2-1 Spécification des Problématiques et revue des concepts.....	14
2-2 Revue de littérature.....	16
2-3 Méthodologie de recherche.....	25
CHAPITRE 3 : PLAN D'AFFAIRE DE LA SOCIETE COOPERATIVE AYIDEKON.	
3-1- Portrait de l'entreprise et son management.....	33
3-2- ETUDE DE MARCHE.....	34
3-3 ETUDE TECHNIQUE.....	37

3-4- Etude économique, financière et comptable.....	43
3-5- Validation des hypothèses.....	43
3-6- Suggestions.....	46
CONCLUSION.....	48
Référence	
BIBLIOGRAPHIQUE.....	49



Liste des Tableaux

Tableau 1 : Calendrier des activités.....	8
Tableau 2 : Attribution des activités.	9
Tableau 3 : Apports de stage, compétence acquise, difficultés et solutions apportées...10	
Tableau 4 : Analyse des forces et faiblesses de la société AYIDEKON.	11
Tableau 5 : Diagnostique des problématiques.....	12
Tableau 6 : Mode échantillonnage	26
Tableau 7 : Les variables et outils de collecte.....	26
Tableau 08 : Instruments d'analyses.....	28
Tableau 09 : Portrait de l'entreprise et son management.....	33
Tableau 10 : Etude de marché.	35
Tableau10-1 : Caractéristique de l'environnement concurrentiel.....	36
Tableau10-2 : Stratégie commerciale.....	37
Tableau 11 : Etude technique.	37
Tableau11-1 : Processus de production.....	38
Tableau11-2 : Organisation de la production.....	38
Tableau11-3 : Programme d'activité.....	39
Tableau 12 : Bilan prévisionnel d'ouverture.....	40
Tableau 13 : Contribution des matériels dans les activités pratiquées par la société.....	41
Tableau 14 : Coûts fixes de la production des semences certifiées de riz.....	42
Tableau 15 : Coûts d'opération /ha de la production de semence certifiée de riz.....	43
Tableau 16 : Résultats d'exploitation de la production de semence certifiée de riz.....	45



LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ADRAO : Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest.

AG : Assemblée Générale.

ALT : Atlantique.

APRAL : Association des Producteurs du Riz d'Atlantique et du Littoral.

ASSoc : Association.

CARDER : Centre Agricole Régional pour le développement Rural.

CG : Comité de Gestion.

CNDLP : Commission Nationale pour le Développement et la Lutte contre la Pauvreté.

CS : Commission de Surveillance.

CPR : Coopérative des producteurs de riz.

DEP : Département.

FAO : Fond des Nations Unis pour l'Agriculture et l'Alimentation.

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion.

FSA : Faculté des Science Agronomique.

IFDC : International Fertilizer Développement centre.

INRAB : Institut National des Recherches Agricoles du Bénin.

LITT : Littoral.

LNB : Loterie Nationale du Bénin.

MAEP : Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de Pêche.

NPK : Azote Phosphore Potassium

ONASA : Office National d'Appuis à la Sécurité Alimentaire.

ONG : Organisation Non Gouvernemental.

PADA : Projet d'Appuis à la Diversification Agricole.

PAFI- RIZ : Projet d'Appuis de la Filière Rizicole.

PAIVO : Projet d'Appuis aux Infrastructure dans la Vallée de l'Ouémé.

PIB : Produit Intérieure Brut.

SAG : Spécial Assignments Groups.

SCDA : Service communication, archive et documentation

SDDAR : Schéma Directeur de Développement et Rural.

SNDR : Stratégie National de Développement de la riziculture.

SOFRECO : Société Française dans le conseil et l'assistance technique au développement économique et social durable.

UAC : Université d'Abomey Calavi



RESUME

La présente étude a été instituée afin de procéder à une analyse commerciale, financière et économique d'une exploitation rizicole de la société coopérative des producteurs du riz AYIDEKON, bénéficiaires de l'appui des projets tels que PADA, PAFI-RIZ et PAIVO. De façon spécifique il a été question pour nous de faire une analyse entrepreneuriale de l'exploitation rizicole basée sur la rentabilité pour connaître l'essor de la dite coopérative. A cet effet, cette analyse a suscité une étude de marché qui a été réalisée dans le but d'identifier le marché global et la part du marché de la coopérative. Cela nous a permis de décrire le marché cible, de connaître les caractéristiques de la clientèle, de l'environnement concurrentiel et d'adopter une bonne stratégie commerciale. Dans le but de pouvoir évaluer la performance de l'entreprise, il s'est avéré important de procéder à une étude technique, commerciale et financière de l'exploitation rizicole. Ainsi, l'étude des grandeurs tels que: le chiffre d'affaire, le revenu net semencier, les coûts d'opération, la rentabilité économique, financière et commerciale nous a permis de vérifier les hypothèses émises. Il en découle que la rentabilité commerciale s'élève à 24,86% ce qui donne 25F de bénéfice sur un investissement de 100F ; la rentabilité économique est de 0,68% c'est-à-dire que 100% des facteurs de production combinés rapporte 0,68% et la rentabilité financière est de 1,59%, ce qui signifie que sur 100F investis en fond propre rapporte 2F.

Mots clés : analyse entrepreneuriale, exploitation rizicole, semencier, semencier



ABSTRACT

The present survey has been instituted in order to conduct a commercial, financial and economic analysis of an exploitation rizicole of the cooperative society of the AYIDEKON rice producers, recipients of the support of the projects as PADA, PAFI-RICE and PAIVO. In a specific way he/it was question for us to make an entrepreneurial analysis of the exploitation based rizicole on the profitability to know the flight of the so-called cooperative. To this effect, this analysis caused a survey of market that has been achieved in the goal to identify the global market and the part of the market of the cooperative. It allowed us to describe the market targets, to know the features of the clientele, of the competitive environment and to adopt a good commercial strategy. In the goal to be able to value the performance of the enterprise, he/it proved to be important to conduct a technical, commercial and financial survey of the exploitation rizicole. Thus, the survey of the sizes as: the business number, the gross income semencier, the costs of operation, the economic, financial and commercial profitability allowed us to verify the emitted hypotheses. He/it ensues some that the commercial profitability rises to 24,86% what gives 25F of profit on an investment of 100F; the economic profitability is of 0,68% that to be-to-say that 100% of the combined factors of production return 0,68% and the financial profitability is of 1,59%, what means that on 100F funded in clean bottom returns 2F.

Key words: entrepreneurial analysis, exploitation rizicole, semencier, semencier

INTRODUCTION

Depuis la période des indépendances tous les gouvernements béninois qui se sont succédé ont reconnu l'importance du secteur agricole dans l'économie nationale. L'agriculture représente 35% du PIB national et emploie 70% de la population active (MAEP 2008). Ainsi, la diversification des cultures est une priorité nationale que s'approprient au jour le jour les acteurs du développement rural et plus particulièrement les exploitants agricoles à la recherche de l'amélioration et de la consolidation des résultats de leur exploitation. En effet, les cultures vivrières et de rente autres que le coton apparaissent de plus en plus et de façon évidente comme des compléments indispensables non seulement pour l'équilibre économique des exploitations agricoles béninoises, mais aussi pour la sécurité alimentaire. Dans cette dynamique de diversification agricole, le Riz occupe une place de choix.

La riziculture au Bénin, remonte à la période d'avant les indépendances. Elle a connu un essor entre 1961 et 1979 avec l'accroissement de la production. Le rendement au cours de cette période est passé de 0.3 tonne à 2 tonnes à l'hectare. De plus on note depuis 1995 une augmentation de la production du Riz paddy (Fao, 2005).

Dans l'Arrondissement de Zinvié et plus précisément dans le village de DOKOME qui constitue la zone d'étude, la plupart des ménages ruraux gagnent leur vie essentiellement en menant des activités agricoles. La mise en culture des différentes spéculations comme celle du Riz par les producteurs se fonde sur divers objectifs qui diffèrent suivant la spéculation considérée.

Les producteurs cultivent le Riz à des fins de commercialisation malgré les conditions difficiles de vente. A part la culture cotonnière, pour laquelle la production et surtout la commercialisation sont suffisamment organisées à travers une vente contractuelle, la production des autres cultures ne bénéficie pas d'une telle organisation (ADRAO ,2002). C'est le cas de la production du Riz dans l'arrondissement de Zinvié. Aussi les producteurs sont liés à la chasse aviaire qui constitue de véritables problèmes psychologiques. C'est au regard de tous ces constats que nous avons choisi de faire une étude dont le thème est intitulé : Analyse entrepreneuriale de l'exploitation agricole de la société coopérative des producteurs du Riz AYIDEKON.

CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE, DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL

CHAPITRE I : CADRE INSTITUTEURNEL, DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL

Ce chapitre présente la structure dans laquelle nous avons effectué notre stage.

1.1 Situation géographique et l'objet de la structure

La société coopérative des producteurs de riz (CPR) AYIDEKON est située dans la commune d'Abomey-Calavi précisément dans l'arrondissement de Zinvié dans le village de DOKOME. Elle a pour promoteur Monsieur Athanase LOKONON. Cette coopérative est une coopérative de service. A cet effet, elle a pour objet de :

- promouvoir la culture du riz ;
- organiser la commercialisation des produits ;
- faciliter l'approvisionnement de ses membres en intrant et/ou consommables, en équipements techniques et tous autres facteurs de production dans le cadre de ses activités économiques ;
- assurer l'information, l'éducation et la formation coopérative des membres ;
- participer aux réalisations sociocommunautaires de la localité ;
- donner l'engagement conjoint et solidaire aux membres pour obtenir du crédit ;
- développer un esprit de partenariat avec les autres acteurs du secteur agricole ;
- diffuser les informations techniques utiles aux membres ;
- faciliter à ses membres la pratique de la mutualité et de la solidarité dans la perspective d'une meilleure prise en charge des membres.

Cette société coopérative des producteurs de riz (CPR) AYIDEKON est enregistrée sous le n° 2006/0487 DEP-ALT-LITT/SG/SAG-Assoc du 28 novembre 2006.

1.2 Historique et mission de la structure d'accueil

1-2-1 Historique

Cette exploitation privée fut créé en 2006 par Mr Athanase LOKONON. A la fin de ces études en 1991 ; il a suivi une formation en production animale et végétale chez les prêtres (Padre Pio) pendant 2 ans. Juste après cette formation il a trouvé une opportunité d'aller au Togo où il fut Surveillant Général à Lomé au Centre de DJONDO Gervais de Février 1995 à Mars 1999 sur la Ferme du Conseil d'administration de l'ECOBANK. Il fut ensuite; Surveillant Général du centre Agro-pastoral de Lomé de Septembre 1999 à Avril 2002 c'est de là qu'il s'est spécialisé dans la production du riz. En 2004 il rejoint son pays le Bénin plus précisément à Zinvié. Quelques mois après il a eu l'initiative de mettre en place un groupement coopératif dénommé « société coopérative des producteurs du riz AYIDEKON » pour la valorisation du riz 11365 et IR-841 dans la commune d'Abomey-Calavi plus précisément dans l'arrondissement de Zinvié dans le village de DOKOME. Le groupement avait commencé avec 5ha et actuellement il est à 10ha de production du riz.

1-2-2 Mission

Elle a pour mission de :

- contribuer efficacement à l'amélioration de la compétitivité du riz local ;
- assurer la couverture des besoins en riz dans la commune ;
- améliorer les conditions socio-économiques des producteurs membres ;
- contribuer à une meilleure organisation et une professionnalisation des producteurs du riz et
- œuvrer pour le développement de partenariat aussi bien avec les organismes du sud que ceux du nord.

1.3 Structure organisationnelle et fonctionnement

La coopérative est administrée par les organes d'administration et de contrôle ci-après :

- l'Assemblée Générale ;
- le Comité de Gestion ;
- la commission de surveillance.

1-3-1. l'assemblée Générale (AG)

L'Assemblée Générale est l'organe suprême et souverain de décision de la coopérative.

Elle est présidée par le président de la coopérative.

Elle est composée de tous les membres.

Elle se réunit en sessions ordinaires, au moins deux (2) fois par an notamment les mois de Janvier et de Juin. L'AG peut se réunir également en sessions extraordinaires.

Les Assemblées Générales sont convoquées au moins quinze (15) jours avant la date de la réunion. Les convocations sont faites par écrit.

Dans tous les cas, confirmation est faite la veille de la réunion par communication appropriée.

Le quorum exigé pour la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire est au moins la moitié des membres inscrits sur le registre de la coopérative à la date de la convocation d'une part, et de la moitié au moins des sociétaires attendus d'autre part. L'assemblée Générale extraordinaire est de deux tiers (2/3) des membres de la coopérative.

Lorsque le quorum n'est pas réuni, l'Assemblée peut être convoquée une deuxième fois dans un délai qui ne peut excéder quinze (15) jours à compter de la date fixée par la première convocation.

Dans ce cas, elle peut valablement délibérer avec la moitié au moins des coopérateurs présents ou représentés.

Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés (moitié plus un).

Les décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire sont prises à la majorité qualifiée des deux tiers (2/3) des membres présents ou représentés.

1-3-2 Le comité de gestion (CG)

Les membres du Comité de Gestion sont élus par vote au scrutin secret en Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président est élu par l'Assemblée Générale au scrutin secret.

Les Administrateurs ainsi élus se retirent pour se répartir les autres postes à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Les séances du Comité de Gestion sont présidées par le Président du Comité de Gestion.

En cas d'empêchement du Président du Comité de Gestion, les administrateurs présents désignent parmi eux un Président de séance.

Le Secrétaire de la Coopérative veille à la tenue à jour des documents ci-après :

- Le registre des membres,
- Les registres ou cahiers des procès-verbaux (Assemblées Générales, réunions du Comité de Gestion),
- Autres documents de gestion administrative.

Compte tenu de l'importance des attributions du Secrétaire, il doit avoir un bon niveau d'instruction.

Le Trésorier veille à la tenue à jour des documents comptables et financiers ci-après :

- Le cahier de caisse ;
- Le cahier de banque ;
- Les chéquiers de la Coopérative ;
- Le livret d'épargne ;
- La caisse des menues dépenses ;
- Des pièces justificatives des transactions financières ;
- Et tous autres documents liés à la bonne gestion de la Coopérative.

Toutes dépenses et toutes recettes doivent être enregistrées et faire l'objet de pièces justificatives visées par au moins deux (02) personnes : le Président et le Trésorier.

La rigueur dans la tenue des documents financiers de la Coopérative exige que le Trésorier soit d'un niveau d'instruction acceptable et/ou d'un bon niveau en alphabétisation fonctionnelle (cours C).

Le Comité de Gestion se réunit au moins une fois par mois pour analyser la situation de la Coopérative. Toute réunion du Comité de Gestion fait l'objet d'un procès-verbal dans le registre des procès-verbaux tenu à cet effet par le Secrétaire.

Les procès-verbaux des réunions du Comité de Gestion sont certifiés sincères par le président de séance et par au moins un administrateur.

En cas d'empêchement du Président de séance, ils sont signés par deux (02) administrateurs au moins. En début de chacune des réunions, il est fait lecture du procès-verbal de la séance précédente pour adoption par le Comité de Gestion.

1-3-3 La commission de surveillance (CS)

L'Assemblée Générale Ordinaire élit, trois (03) membres. Ils ont pour mandat de vérifier la mise en œuvre du programme d'activités de la Coopérative, les livres, la caisse, le portefeuille et les valeurs de la Coopérative, de contrôler la régularité et la sincérité des inventaires et des bilans, ainsi que l'exactitude des informations données sur les comptes de la Coopérative dans le rapport du Comité de Gestion. Il veille à la satisfaction des besoins des membres.

Ils peuvent, à toute période de l'année, opérer les vérifications ou contrôles qu'ils jugent opportuns.

Ils doivent faire annuellement rapport à l'Assemblée Générale de l'exécution du mandat qu'elle a confié.

Les délibérations des Assemblées Générales Ordinaires sont nulles si elles n'ont pas été précédées de la lecture du rapport de la commission de surveillance.

Leur mandat est de un (01) an et renouvelable deux (02) fois seulement. Nul ne peut faire plus de trois (03) ans au poste de la commission de surveillance.

Les premiers membres de la Commission de Surveillance à élire par l'Assemblée Générale de la Coopérative ne doivent pas avoir exercé la de Commissaires aux Comptes d'une Coopérative en faillite ou ayant enregistré des cas de mauvaise gestion au cours des trois (03) derniers exercices.

Les membres de la Commission de Surveillance élus par l'Assemblée Générale Ordinaire désignent en leur sein un Président ; un Secrétaire et un Rapporteur. Les délibérations des réunions de la CS sont consignées dans le registre des procès-verbaux.

1.4 Le déroulement du stage

Le déroulement de nos activités sur le lieu de stage se présente dans ce tableau ci-après :

Tableau 1 : Calendrier des activités

Périodes Activités	1 ^{er} Mois				2 ^{ème} Mois				3 ^{ème} Mois			
	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Présentation de la structure aux stagiaires et leur installation dans le service												
Elaboration et adoption du planning												
La préparation de Terrain												
Le labour												
Le nivèlement												
L'irrigation												
La pépinière												
Le repiquage												

Source : Nos propres investigations

S=semaine

Activités réalisés	Apport du stage		Difficultés rencontrées	Solutions apportés
	Leçons Apprises	Compétences acquises		
Présentation de la structure aux stagiaires et leur installation dans le service	Dialoguer avec son interlocuteur	Aptitude à adopter au cours d'un dialogue	Le non maîtrise du langage des producteurs	Inclure les langages nationaux dans l'éducation de base
Elaboration et adoption du planning	Elaboration d'un plan d'activité	Capacité d'élaborer un plan d'activité	Le non maîtrise au préalable de la structure d'élaboration d'un plan	Apprendre à élaborer un planning de base
La préparation de Terrain	Désherber, essoucher, brûler les herbes arrangées en andains.	En fauchant les herbes et en déracinant les arbres ou troncs d'arbres.	Le Non - respect de la loi du fouissage et du labour	Le Survie de l'activité
Le labour	Remuer le sol sur une profondeur de 10 à 15 cm.	Ameublir la structure compacte du sol.		
Le nivèlement	Planer la surface labourée	Passer une houe pour casser les mottes de terre et une surface plus ou moins plane.	Utilisation des outils rudimentaires ou archaïques qui font que le travail est pénible	Bien motter le sol
L'irrigation	Permet d'avoir une connaissance sur l'installation pour faire venir l'eau sur le terrain	Installer des tuyaux pour la conduite de l'eau		
La pépinière	Préparer une planche qui recevra la pépinière	-ameublir correctement la planche de pépinière -bien l'arroser -bien épandre les paddy sur la planche -couvrir avec une paille et arroser.	-Le non conservation des graines -Non élimination des mauvaises graines	Survie de la pépinière
Le repiquage	Transplanter les plantules de la pépinière pour les casiers.	Transplanter en respectant les écartements de 20 x 20 cm et après la mise en boue du casier. Les plants à repiqués doivent être vigoureux et âgés de 15 à 21 jours.	Taux de mortalité	Le remplacement des plants morts

Source : Nos propres investigations

1.7 Diagnostic général

Analyse des forces et faiblesses de la structure

Cette analyse nous a permis de nous mettre à l'évidence les opportunités et forces qui favorisent l'évolution des activités de la société coopérative des producteurs du Riz AYIDEKON de même que les menaces et faiblesses qui minent le bon déroulement de ces activités. Pour cela, nous avons procédé à l'identification des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces. Cela est récapitulé dans le tableau ci-après

Tableau 4 : Analyse des Forces et Faiblesses de la société AYIDEKON

Forces	Faiblesses
1- Disponibilité de terre à cultivé 2- L'amour du travail 3- L'entreprise à en son sein un magasin de stockage et une unité de transformation de riz 4- Disponibilités d'eau 5- Disponibilité de la main d'œuvre familiale	1- Manque des matériels de travail et moyen financier 2- Manque de main d'œuvre 3- Le non emblavement de toutes les superficies disponibles 4- Manque de service de documentation 5- Insuffisances dans le domaine des techniques d'analyse marketing, financière et économique
Opportunités	Menaces
1- Les appuis financiers (PADA ; PAFI-RIZ ; PAIVO) 2- L'enregistrement du producteur par l'état 3- Existence d'une volonté d'accompagnement des acteurs à travers l'aide des partenaires (ONG ; ETATS) 4- Une forte demande du produit sur le marché des biens et services 5- Richesse de la terre favorisant l'agriculture	1- Le changement climatique 2- Non maîtrise de l'eau pour la production (inondation) 3- Forte salinité des eaux du bas-fond
Source : Nos propres investigations	

1.8 Diagnostic des problématiques

Par l'analyse de différentes contraintes nous avons pu diagnostiquer les différents sujets afin de choisir le nôtre. Il s'agit de partir des faiblesses rencontrées pour aboutir à un problème à résoudre permettant aux producteurs d'être satisfaits.

Tableau5 : Diagnostic des problématiques

Faiblesses	Problématiques	Priorisation des problématiques	Formulation du sujet
1- Manque des matériels de travail et moyen financier 2- Manque de main d'œuvre 3- Le non emblavement de toutes les superficies disponibles 4- Manque de service de documentation 5- Insuffisances dans le domaine des techniques d'analyse marketing, financière et économique	1-Problématique liée à la Politique de financement 2-Problématique liée à la main d'œuvre 3- Problématique liée aux techniques d'analyse marketing, financière et économique	1-Problématique liée aux techniques d'analyse marketing, financière et économique 2- Problématique liée à la Politique de financement 3- Problématique liée à la main d'œuvre	Analyse entrepreneuriale de l'exploitation agricole de la société coopérative des producteurs du Riz AYIDEKON
Source : Nos propres investigations			

CHAPITRE 2

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

La problématique, la revue de littérature et la démarche méthodologique adoptée sont présentées dans ce chapitre.

2.1 PROBLEMATIQUE ET REVUE DES CONCEPTES

2-1-1 Problématique

Troisième céréale mondiale après le blé et le maïs, le riz est la principale denrée alimentaire de près de la moitié de la population mondiale (FAO, 2004). Il contribue à plus de 20 % à la fourniture mondiale en calorie consommée. Des résultats obtenus par Adégbola et Sodjinou (2003), il se dégage qu'environ 90 % de la production mondiale du riz sont cultivés et consommés par les populations d'Asie du sud-Est. En Afrique subsaharienne, le Riz est une denrée de base pour une population qui croît rapidement. Il constitue la quatrième céréale en termes de production après le sorgho, le maïs et le mil (ADRAO, 2005). Au Bénin, il est aussi une denrée alimentaire de base et représente actuellement au niveau national la troisième céréale en termes de production après le maïs et le sorgho.

L'agriculture constitue le socle du développement économique et social du Bénin. En effet, le potentiel de croissance économique du Bénin dépend largement du secteur agricole qui constitue aujourd'hui près de 25% du PIB, 88% des recettes d'exportation et emploie 70% de la population active (CNDLP, 2002). Face à cette situation, le gouvernement a adopté en 2002 le Schéma Directeur de Développement et Rural (SDDAR) qui fixe la diversification des productions agricoles comme une de ses priorités. Cette diversification constitue un instrument important de réduction de la pauvreté, comme le sont aussi l'augmentation de la productivité agricole et l'amélioration de la compétitivité du secteur agricole (FAO, 2005). La culture du Riz est justement l'une des filières porteuses prioritaires.

Aujourd'hui, la relance de la filière Riz est une des priorités du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. Un plan d'action a été élaboré pour jeter les bases de relance de la filière Riz au Bénin dont l'objectif principal est l'accroissement de la production rizicole pour assurer à terme l'autosuffisance alimentaire en Riz. Le Riz s'impose de plus en plus dans les habitudes alimentaires des béninois. Jadis considéré comme un aliment de fête, le Riz est aujourd'hui consommé au quotidien tant au milieu rural qu'en milieu urbain. Du coup, ses besoins en consommation sont devenus élevés allant de 25 à 30

kg/hab./an soit 175000 à 210000 tonnes l'an (SNDR, 2010). La demande devient de plus en plus croissante, les importations ont considérablement augmenté ; 35 000 à 40 000 tonnes du Riz blanc sont produites chaque année au Bénin alors que la demande nationale dépasse 80000 tonnes. Environ 58 % des besoins sont importés chaque année (Shinto et Akomagni, 2008). Pour le développement de la culture du Riz, le Bénin dispose d'énormes potentialités. Selon SOFRECO (2003), les surfaces cultivables sont estimées à 322 000 hectares dont 205 000 ha de bas-fonds et 117 000 ha de plaines inondables. Les bas-fonds sont répartis sur toute l'étendue du territoire national. Ils présentent des atouts incontestables de potentialités agricoles notamment celle rizicole (Fléno, 1999).

Par ailleurs, parmi les 11 villages que compte l'arrondissement de Zinvié on note la présence de bas-fonds dans sept villages à savoir : Dokomey (qui constitue notre zone d'étude), Gbodjé, Yévié, Zinvié-Zounmè, Wawata, Zinvié-Fandji, Kpotomey, qui s'étend sur une superficie de 539 Km² représentant 0.48% de la superficie nationale du Bénin.

Malgré ses atouts, les statistiques indiquent que l'arrondissement de Zinvié occupe une position marginale dans la production du riz dans la commune d'Abomey-Calavi. En effet, la production du riz dans l'arrondissement reste insuffisante pour satisfaire la demande du marché local. Ce manque est essentiellement comblé par les importations (AfricaRice, 2011).

2-1-2 Objectifs et hypothèses de recherche

2-1-2-1 Objectif général

L'objectif général de notre étude consiste à analyser la performance économique de la société coopérative des producteurs du Riz AYIDEKON.

2-1-2-2 Objectifs spécifiques

Pour atteindre cet objectif général, les objectifs spécifiques suivants doivent être poursuivis :

- 1) Déterminer la rentabilité commerciale de la société coopérative des producteurs du Riz AYIDEKON.
- 2) Déterminer la rentabilité financière et économique de la société coopérative des producteurs du Riz AYIDEKON.

2-1-2-3 Hypothèses

Les hypothèses liées aux objectifs spécifiques nous amènent à dire :

H₁- L'activité commerciale de l'exploitation agricole est en bonne santé

H₂- La performance économique et financière de l'exploitation agricole est bonne

2-2 REVUE DE LA LITTERATURE

2-2-1 Clarification des concepts

La clarification des concepts clés utilisés a été réalisée dans le but de faciliter la compréhension de ce travail.

Entrepreneuriat : BRUSH al. (2003) adoptent les notions de processus, d'opportunité et de création d'activité comme étant des concepts Centro au champ de recherche en entrepreneuriat. Sur cette base, ils proposent une interprétation du domaine qui englobe les différentes déclinaisons de la création. Dans cette représentation, l'entrepreneuriat est défini comme étant le processus d'identification, d'exploration et d'exploitation d'une opportunité en vue de la création d'une activité.

Par ailleurs, Shane et Venkata Raman apportent une restriction à cette vision élargie du domaine de recherche en entrepreneuriat en excluant la découverte et l'exploitation d'activité non profitable. En effet, dans la conception de ces acteurs, les activités relèvent du secteur « no-profit » ou du secteur social ne relèveraient pas du champ de l'entrepreneuriat.

Système de production : Le système de production est défini par Zoumana, (2006) comme « un ensemble structuré de moyens de production (travail, terre, capitale) combiné entre eux pour assurer une production végétale ou /et animale en vue de satisfaire les objectifs et les besoins de l'exploitant ». Autrement dit, faire une étude du système de production revient à s'intéresser au fonctionnement et à la dynamique des sous-systèmes (culture, élevage, ...) et à la combinaison de ces sous-systèmes dans les exploitations (Zoumana, 2006). L'outil qui permet donc de décrire et de comprendre le fonctionnement des exploitations est le système de production (Adégbidi, 1994 cité par Adidéhou, 2004). Le fonctionnement peut être défini comme « l'enchaînement de prises de décision du producteur et de sa famille sous les différentes contraintes et atouts en vue d'atteindre ses objectifs (Zoumana 2006).

Exploitation agricole : La définition classique en théorie microéconomique conçoit les exploitations agricoles comme une entreprise ayant un niveau de décision et un objectif unique ; celui d'optimiser le profit de l'entreprise en combinant différents produits et

différents facteurs de production. Cette définition ne s'applique pas très bien à la structure et à l'organisation de la production en Afrique, c'est-à-dire à l'exploitation agricole en Afrique. Pour Gerdat, (1982) cité par Kpadonou, (2009), l'exploitation agricole en Afrique noire est une unité économique dont les actifs, sous la responsabilité d'un chef d'exploitation, travaillent sur des parcelles communes et produisent des produits agricoles pour la consommation de la famille et pour la vente. Cette définition est celle qui sera utilisée tout au long de notre étude.

Cattin et Faye (1982) cité par Diop, (2006) donnent une définition plus spécifique de l'exploitation agricole familiale en Afrique au Sud du Sahara comme « une unité de production constituée par l'ensemble des membres d'un groupement familiale qui partagent la même cuisine et dont le chef assure la charge, en y affectant une partie de sa production en contre partie du travail que lui allouent les autres membres du groupement... » Quant à Billaz (2001) il donne une caractéristique de l'exploitation agricole. Pour lui « avoir des champs et un grenier collectif, commun sous une même autorité constitue un repère de base qui délimite l'exploitation agricole. » L'exploitation agricole regroupe l'ensemble des facteurs utilisés pour la production agricole et exploitée par une ou des personnes, l'exploitant ou les membres du ménage agricole. L'exploitant se réfère donc à la personne qui a l'initiative, la responsabilité économique et technique de gérer l'exploitation. C'est donc une forme d'organisation technico- économique et sociale de la production agricole (Adégbidi, 1994 cité par Adidéhou, 2004).

Analyse économique d'une filière : L'analyse économique d'une filière est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits. C'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit (Hirsch, 1999). Ce produit peut être indifféremment agricole (comme le riz, le maïs etc.), industriel, artistique, informatique, etc. Faire une analyse économique d'une production, c'est donc analyser les actions menées par les producteurs sur toute la ligne de production, c'est-à-dire de l'obtention des terres jusqu'à la récolte.

Selon l'approche présentée par Biau (1998), l'analyse économique d'une production passe par l'analyse des différentes composantes de celle-ci qui revient à faire dans leur dimension globale une revue de toutes les contions de production.

Plan d'affaire : Un business plan constitue la pierre angulaire du démarrage d'une entreprise. C'est également un outil essentiel pour contrôler et orienter le développement et la croissance de votre entreprise. Voici dix bonnes raisons pour écrire un business plan : Il permet de définir les différents aspects et activités liés à votre entreprise, obtenir des fonds supplémentaires, déterminer vos besoins de financement, attirer du personnel de qualité, contrôler la réalisation de vos objectifs, disposer de plans alternatifs, ce que vous avez à faire, vérifier la faisabilité de votre idée d'entreprise (Holonou Hermann CAKPO).

Rentabilité d'une culture : Pour suivre de façon durable, une entreprise doit optimiser ses facteurs de production et en tirer des excédents et des avantages. La rentabilité est première condition nécessaire mais non suffisante de sa survie. La notion de rentabilité paraît en première analyse très simple : le capital génère un profit, et donc le rapport entre le capital et le profit se traduit par un taux de rentabilité. Il existe différents types de ratios qui peuvent être utilisés pour apprécier la rentabilité d'une entreprise. Ainsi la rentabilité financière exprime le revenu financier (profit, intérêt) d'un agent économique alors que la rentabilité économique exprime les avantages ou les gains pour la collectivité dans son ensemble. En d'autres termes, la rentabilité financière est le rapport entre le profit net et l'actif; la rentabilité économique de son côté, est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et le capital fixe ou entre l'excédent net d'exploitation et l'ensemble des actifs non financiers. La rentabilité économique peut aussi s'intéresser aux externalités induites par l'activité menée. La rentabilité commerciale quant à elle mesure l'importance de l'activité de l'entreprise par rapport au résultat qu'elle réalise. Le seuil de rentabilité est par ailleurs une notion importante en matière de rentabilité. On l'appelle encore point mort ou chiffre d'affaire critique ; c'est le niveau d'activité que l'entreprise doit atteindre pour ne réaliser ni perte ni gain (Franquet, 1966).

2.2.2-TRAVAUX ANTERIEURS

2.2.2-1 REVUE THEORIQUE

Notion de la rentabilité

De façon générale la rentabilité peut être définie comme la capacité d'une entreprise à dégager un bénéfice d'une opération dans laquelle elle a engagée des capitaux.

BARREAU Jean et DELAHAYE Jacqueline (2001), définissent la rentabilité comme le quotient d'un résultat obtenu par le engagé pour obtenir ce résultat. Selon eux, la rentabilité

économique exprime la performance de l'exploitation et doit permettre des comparaisons dans le temps.

- **Rentabilité commerciale**

La rentabilité commerciale est définie par rapport au chiffre d'affaires (la vente pour l'entreprise commerciale et la production vendue pour l'entreprise industrielle ou entreprise de services). On distingue deux ratios de rentabilité commerciale: Marge brut sur chiffre d'affaire (gross profit margin) et marge nette sur chiffre d'affaire (profit margin).

-La rentabilité commerciale brute: ce ratio est très intéressant lorsqu'il est utilisé pour comparer plusieurs entreprises appartenant au même secteur.

Marge Brut sur chiffre d'affaire (MB/CA)= $\frac{\text{résultat brut d'exploitation}}{\text{chiffre d'affaire}}$

IL donne une idée de la rentabilité commerciale brute de l'entreprise.

-La rentabilité commerciale nette:

Marge nette sur chiffre d'affaire (MN/CA)= $\frac{\text{Résultat d'exploitation sur chiffre d'affaire}}{\text{Chiffre d'affaire}}$

Par rapport au ratio précédent, celui-ci prend en compte les non décaissés et les produits non encaissés.

La confrontation brute de la rentabilité commerciale brute et de la rentabilité commerciale nette fait ressortir la politique d'amortissement et l'évolution d'investissement.

- **Rentabilité économique**

Ce ratio mesure la rentabilité des investissements de l'entreprise sans se soucier de leur source de financement (Capitaux propre et Capitaux emprunt) ce faisant, on exclut dans le calcul de ce ratio l'influence des coûts des capitaux utilisés. Le ROI tel qu'il est mesuré constitue un indicateur utile pour comparer les entreprises du même secteur d'activité.

Le ROI brut définit la rentabilité économique de tous les capitaux économiques investis dans l'entreprise.

Le ROI prend en considération tous les actifs alors que ne prend en compte que les capitaux fixe (actifs fixe).

ROI brut avant impôt= $\frac{\text{EBIT}}{\text{Total actif}}$

ROI net avant impôt= $\frac{\text{EBIT}}{\text{Actif fixe}}$

Mais après impôt il s'obtient

$$\text{ROI net après impôt} = \frac{\text{Résultat net(RN)}}{\text{Actif fixe}}$$

Le ROI peut être aussi déterminé après impôt:

$$(\text{Résultat net} + \text{charges dettes}) / \text{Actif total}$$

On peut être amené à décomposer le ROI en distinguant les trois résultats dont il découle : résultat d'exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel

$$\begin{aligned} \text{ROI brut avant impôt} = & \frac{\text{Résultat d'exploitation net}}{\text{Total actif}} + \frac{\text{Résultat exceptionnel net}}{\text{Total actif}} \\ & + \frac{\text{Résultat financier net}}{\text{Total actif}} \end{aligned}$$

- **Rentabilité financière**

Ce ratio mesure la rentabilité des capitaux propres investis dans l'entreprise par les actionnaires. Contrairement au ROI, ce ratio prend en compte la structure financière de l'entreprise puisque le résultat utilisé est celui après charges financières.

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres}}$$

Le ROE peut aussi être interprété en le décomposant à des ratios suivants:

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{EBIT}} \times \frac{\text{EBIT}}{\text{Total actif}} \times \frac{\text{Total actif}}{\text{Capitaux propres}}$$

La rentabilité des capitaux propres est, par nature, résiduelle puisqu'elle est calculée après rémunération de tous les autres facteurs de production. Elle est volatile parce qu'elle fluctue fortement.

Contrairement à la rentabilité de l'actif, la rentabilité des capitaux propres dépend fortement de la structure financière (Rapport capitaux propres / Fonds de tiers) de l'entreprise.

2-2-2.2 REVUE EMPIRIQUE

Il s'agit d'exposer brièvement le point des travaux antérieurs dans le domaine de notre étude. Il s'agit en autres de:

- Crespin GOUTON et Sourou Romuald Ariel HOUANVOEKE (2012) sur le thème

<< Analyse de la performance d'une entreprise publique par le calcul des ratios: cas de LNB >>. Le résultat issu de cette étude démontre que LNB respecte le principe de l'équilibre financier. C'est ce qui traduit sa bonne santé financière. Elle enregistre un faible taux de rentabilité financière dû à la non maîtrise des charges d'exploitation. Le fort taux de rentabilité sociale traduit le fait que les charges salariales ont une part importante dans la recherche créée par la société. De plus, la LNB a obtenu un résultat net bénéficière sur toute la période d'étude et elle est financièrement indépendante vis-à-vis des tiers .

- BRUN Cyrille Gwladys et NOUASSE Francklin (2014) sur le thème <<Analyse de la performance d'une entreprise : cas de la SOBEMAP>> Les résultats issues de cette étude ont révélés que la SOBEMAP est confrontée à des difficultés telles que la baisse du résultat net, la faible niveau de rentabilité économique et financière, l'insuffisance de la trésorerie d'exploitation. Difficultés qui sont notamment causées par la baisse du chiffre d'affaire; l'augmentation des charges de personnel, la faiblesse de la rentabilité des activités et l'augmentation du besoin de financement d'exploitation.
- Rahamatoulaye GADO et Stéphanas Jean-Luc AGBOKY (2011) sur le thème << Analyse de l'équilibre financier d'une société d'ETAT: cas de LNB>>. Les résultats issus de cette analyse révèlent que la LNB gère une si bonne capacité de financement du cycle d'exploitation que ses ressources supplémentaires viennent s'ajoutées à un excédent des capitaux permanents entraînant ainsi une trésorerie nette pléthorique avec un niveau de chiffre d'affaire honorable. IL s'en résume que la LNB est une entreprise financièrement équilibrée.

Rentabilité du riz

Selon Kpobli (2000) le riz est beaucoup plus une culture de rente car la réhabilitation des périmètres irrigués et la dévaluation du Francs CFA en 1994 ont donné un souffle à la riziculture. Même dans les zones de production la part auto consommée dépasse rarement 25% (FAO, 1997). En effet, le riz a une grande valeur commerciale et est devenu une spéculation de rente. Vu cette importance, des travaux ont porté sur divers aspects de la production du riz au Bénin.

Djogbénu (1981) a identifié et mesuré l'importance des facteurs qui affectent la performance économique dans la production du riz dans la province du Borgou. Le modèle économétrique basé sur la fonction de production et les productivités des différents facteurs a servi comme outil d'analyse. Une étude à l'aide de la même méthodologie a été conduite par Sadou (1996). L'étude économétrique menée par cet auteur dans la même région pour le cas des systèmes irrigués et de bas-fond a abouti à des conclusions faisant une comparaison des deux systèmes. En effet, selon cette étude, le rendement, les coûts totaux et unitaires de production et le revenu net à l'hectare sont plus élevés dans la riziculture irriguée que la riziculture de bas-fond. Mais dans tous les cas la production du riz est rentable et cette rentabilité serait plus forte si les paysans utilisent efficacement les ressources.

Les résultats de Houndékou (1996) concernant le Nord Bénin ont montré grâce à l'outil d'analyse MAP (Matrice d'Analyse Politique) que le riz est rentable dans tous les systèmes et seul le système irrigué permet aux paysans qui le pratiquent de réaliser le profit le plus élevé à l'hectare dans le cas où le dispositif d'irrigation fonctionnerait correctement. Le niveau de rentabilité financière relativement élevé dans des bas-fonds aménagés est en partie dû aux subventions sur les infrastructures d'irrigation et d'aménagement.

Comparativement aux autres cultures, cette étude trouve que le riz est financièrement plus rentable en ce qui concerne le système irrigué et occupe la deuxième place aussi bien dans le système bas-fonds aménagé que le système non aménagé. Dans tous les systèmes définis par l'auteur, seuls ceux irrigués et de bas-fond non aménagé ont un avantage comparatif à produire le riz pour concurrencer les importations dans leur zone. Aucun système n'a l'avantage comparatif dans la production du riz pour concurrencer les importations à Cotonou. Les systèmes de bas-fond non aménagés ont un avantage comparatif à concurrencer le riz importé à Parakou et à Natitingou. Mais la dévaluation a rendu compétitive la production du riz, aussi bien dans les zones de production que les zones de consommation. L'auteur recommande donc d'encourager la mise en valeur des bas-fonds non aménagés et de réhabiliter les anciennes infrastructures des périmètres irrigués.

De plus, l'étude effectuée par Adégbola et al, (2003) a permis de mesurer la compétitivité des systèmes de production du riz au Bénin par la Matrice d'Analyse Politique (MAP). Les systèmes ont été identifiés caractérisés et analysés dans des grandes zones du pays.

-Au sud trois systèmes sont distingués (Maîtrise totale de l'eau, bas-fonds non aménagés et bas-fond aménagés). La production est financièrement rentable dans ces systèmes.

L'analyse de l'avantage comparatif révèle que seul le premier système dégage un profit positif pour la collectivité et que les deux autres ne possèdent pas un avantage comparatif dans la production pour concurrencer le riz importé.

-Au centre, cinq systèmes ont été identifiés et se sont révélés socialement rentables à l'exception du système pluvial strict qui seul ne possède aussi pas d'avantage comparatif à concurrencer le riz importé.

-Au Nord-Est dix systèmes ont été identifiés contre sept au Nord-Ouest. Dans ces deux régions seul le système bas-fond non aménagé utilisant la variété traditionnelle ne possède pas un avantage comparatif à concurrencer le riz importé.

Les simulations faites par Abiassi et al. (2006) lui ont permis de montrer qu'une augmentation du tarif appliqué au riz importé permet à la production locale de devenir plus compétitive. Les résultats des simulations ont montré qu'à long terme, les baisses du volume d'importations sont plus importantes qu'à court terme. Ainsi, pour une augmentation de tarif de 10% on observe une baisse de 10.5% à long terme contre 6.8% à court terme soit un écart de près de 4%. Cet écart est de plus en plus important pour les plus grandes variations du tarif. Par ailleurs, pour les niveaux de tarifs très élevés, les baisses sont également très importantes à long terme et atteignent environ 53%. Cependant, les perspectives de mise en œuvre d'une augmentation du TEC au-delà de 20% dans l'environnement sous régional actuel sont assez difficiles voire impossible. Néanmoins, un travail de sensibilisation et de à plusieurs niveaux doit être fait.

Ces études donnent une vision d'ensemble sur l'évolution de la production du riz dans le pays. Elles ont identifié les grands systèmes, de même que les sous-systèmes de production du riz rencontrés dans le pays. Elles ont également montré la rentabilité comparée et la compétitivité du riz de chaque type de système dans différentes régions mais elles n'abordent pas les spécificités liées aux systèmes de culture combinant le riz et le crinrin dans les bas-fonds au Sud-Bénin.

Commercialisation du riz au Bénin

Perset (2003) a mis en exergue la position du riz local, particulièrement celui produit dans la région de l'ouémé (Dangbo et Adjohoun) face au riz importé et les possibilités pour le premier de trouver des moyens d'arriver à mieux concurrencer le second. Il est arrivé à situer la production du riz local comme une culture assez marginale, puisque qu'elle ne représente que 5% en volume de la production céréalière du Bénin et environ 0.5% de la valeur de la production agricole nationale. Outre la production locale du riz consommable environnant 25 000 à 30 000 tonnes annuelles se situe entre 10% et 20% des importations du riz au Bénin selon les années, et ne permet de satisfaire le besoin de consommation nationale de l'ordre de 70 000 à 80 000 tonnes. Les études montrent que même si la production nationale du riz de même marginale au Bénin, elle est également concentrée dans le nord et centre du pays. La production de l'ouémé atteignant difficilement 1% de la production nationale ou environ 500 tonnes annuelles pour les préfectures de Dangbo et d'Adjohoun. Outre une production de riz marginale il souligne les autres points faibles de la production locale :

- La présence discontinue sur le marché contre tenue du fait qu'il est majoritairement cultivé une seule fois l'année (prédominance d'une culture de bas-fond avec un seul cycle annuel de production) et il est difficile d'un point de vue technique et financier, de faire des stocks tout au long de l'année.
- Un rapport qualité prix peu attractif, puisque la qualité a peu « équivalente » du riz importé est vendue à 1 000 à 2 000 FCFA moins chère au niveau des semi-grossistes de même, pour comparaison au niveau des détaillants, l'écart des prix entre un sac de 50 kg, atteignent entre 500 et 1 500 FCFA devenu favorable au riz importé.

2-3 METHODOLOGIE DE RECHERCHE

2-3-1 Description ou définition de la population cible et mode : Procédure d'échantillonnage

2-3-1-1 Descriptions ou définition de la population

La commune d'Abomey –Calavi, est située dans la partie sud du Bénin et dans le département de l'Atlantique. Cette commune contient (09) arrondissements à savoir : Akassato, Godomey, Glo-Djigbé, Hevié, Ouédo, Kpanroun, Togba, Zinvié et Abomey-

Calavi. Elle est limitée au Nord par la commune de Zé, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'est par les communes de So-Ava et de Cotonou, et à l'Ouest par les communes de Tori-Bossito et de Ouidah. Elle est la Commune la plus vaste du département de l'Atlantique (650 km²), près 20% de la superficie du département. L'arrondissement de Zinvié est compris entre 2°18 et 2°24 de latitude Nord et 6°36 et 6°39 de longitude Est. Il est l'un des 9 Arrondissements ruraux de la Commune d'Abomey-Calavi. Il est composé de 11 villages à savoir Adjogansa, Dandbodji, Dokomey, Gbodje, Gbodjoko, Sokan, Yevié, Zinvié-Fandji, Zinvié-Zounme, Wawata et kpotomey, selon le RGPH4 (2013) sa population tourne autour de 18157 habitants dont 8756 de sexe masculin et 9401 de sexe féminin.

Dans une étude de recherche scientifique, la population mère est l'ensemble des individus sur lesquels porte l'étude. Dans le cadre de notre étude portant sur la production du Riz dans la société coopérative des producteurs du riz AYIDEKON, la population mère est constituée de tous les producteurs de Riz de la coopérative soit environ 13 producteurs.

2-3-1-2 Mode d'échantillonnage

En tenant compte de la taille de la population mère constituée de 13 producteurs. On distingue quatre (04) femmes productrices du riz et neuf (9) hommes producteurs du riz. Nous avons questionné la totalité de la population mère soit 100% des quatre productrices et 100% des onze producteurs.

La population mère et la population questionnée sont résumées dans le tableau n°6

Tableau6 : Mode d'échantillonnage

Population mère	Effectifs	Population questionnée
Société coopérative AYIDEKON	13	13

2-3-2 Définition des variables et outils de collecte

Tableau7: Les variables et outils de collecte

Hypothèses	Variables	Données	Unité de Sondage	Questionnaires	Guides
H1 : L'activité commerciale de l'exploitation agricole est en bonne santé	V1 : chiffre d'affaire	Superficie Cultivée	Producteur	Question aux producteurs	Guide aux producteurs
		Rendement			
		Prix de vente			
		Unité de vente			
	V2 : Résultat net	Charge variables : -Matière première consommé -Frais de salaire -Frais de tracteur	Producteur	Question aux producteurs	Guide aux producteurs
		Charge fixes : -Coûts d'amortissement -Prime d'assurance -Impôt et taxe			
		Consommation intermédiaire : -Les engrais -Les semences améliorées -Les carburants			
		Rémunération de la main-d'œuvre familiale : -Salaire payé			
		-Coût de transport			
		-Coût de commercialisation			

Hypothèses	Variables	Données	Unité de Sondage	Questionnaires	Guides
H2 : La performance économique et financière de l'exploitation agricole est bonne	V1 : Revenu net semencier	Quantité vendue	Producteur	Question aux producteurs	Guide aux producteurs
		Quantité stockée			
		Quantité Autoconsommée			
		Quantité perdue			
		Quantité offerte			
		Charge de producteur			
		Coût de transport			
		Coût de Commercialisation			
		Recettes totales			
	V2 : Capitaux propres	Capital	Producteur	Question aux producteurs	Guide aux producteurs
		Action			
		Résultat net de l'exercice de l'année n-1			
		Subvention d'investissement			
		Provisions et fonds Assimilés			
	V3 : Totale des Actifs	Actifs Immobilisés	Producteur	Question aux producteurs	Guide aux producteurs
Actifs Circulants					
Trésorerie Actifs					

Source : Nos propres investigations,

2-3-3 Instruments d'analyses

Le tableau n°8 résume les instruments nécessaires dont nous avons besoin pour tester nos hypothèses mis en évidence.

Tableau8: Les Instruments d'analyses

HYPOTHESES	Spécification de l'instrument d'analyse
H1	RC =100 x (RN/chiffre d'affaire)
H2	RE =100 x (RSN/total actifs) RF =100 x (RSN/fonds propres)

Notification : RC = Rentabilité Commercial

RSN = Revenu Semencier Net

RN = Revenu Net

RE = Rentabilité Economique

RF = Rentabilité Financière

2-3-4 Techniques de collecte des données

Différentes techniques ont été adoptés au cours des enquêtes telles que :

- la méthode des itinéraires c'est-à-dire une recherche orientée vers les potentiels producteurs de riz dans la localité ;
- la Méthode Active de Recherche Participative (MARP) pour une meilleure connaissance des techniques endogènes ;
- des observations effectuées à travers les champs ont permis de vérifier les superficies emblavées par les producteurs ;
- des observations participantes effectuées ont permis d'appréhender les systèmes de production développés par les producteurs ;
- les entretiens directs pour recueillir des informations auprès des personnes enquêtées.

2-3-4-1 Techniques d'enquête

Conscient que la recherche documentaire seule ne peut mieux orienter notre travail, nous avons aussi opté pour la collecte des données primaires qui ont contribué énormément à l'approfondissement de nos analyses. A cet effet, un questionnaire a été élaboré et adressé aux producteurs du riz de la société coopérative AYIDEKON. Les données sur les conditions de production du riz en général et sur la production des autres cultures ont été collectées. Elles ont été traitées, analysées puis enfin les résultats obtenus sont utilisés pour la rédaction de l'étude.

Les difficultés rencontrées sont liées à cette phase. Il s'agit essentiellement de la non disponibilité des producteurs du riz qui a rendu difficile l'administration du questionnaire

sur toute la période. Grace à notre persévérance et les différents appuis du président APRAL.

2-3-4-2 Outils de collecte

Les outils utilisés lors des travaux de terrain en milieu réel sont :

- ❖ les questionnaires ont permis de recueillir des informations individuelles auprès des producteurs enquêtés sur la production de riz conformément aux différents objectifs de la recherche ;

- ❖ le guide d'entretien a facilité les entretiens et échanges avec les personnes ressources ;

- ❖ un appareil photographique numérique a permis de prendre des vues sur le terrain. Ces différentes photos prises ont permis d'illustrer quelques passages du document.

- ❖ un cahier pour noter les informations recueillies sur le terrain ;

2-3-5 Modèle de Base

La Budgétisation Agricole

La budgétisation agricole est un simple outil d'analyse des coûts et bénéfices. Elle est utilisée pour fournir des informations sur la rentabilité des technologies agricoles des cultures et de l'exploitation entière. Cet outil a été utilisé par Aitchédji (2002) dans l'évaluation de la rentabilité financière et économique des technologies améliorées de production de niébé sur le revenu des ménages, par Padonou (2008) dans l'analyse comparée du revenu et de distribution entre les producteurs de tomate. Cet outil a été également utilisé par Fanou (2008) dans l'analyse de la rentabilité financière et économique des systèmes de production maraîchère au Sud-Bénin

Le budget d'une culture consiste à l'évaluation des coûts des intrants utilisés pour la production et à l'estimation des revenus du produit obtenu évalué bord champs. De la même manière, le budget d'un type d'exploitation agricole consiste à évaluer des coûts des intrants et à l'estimation du produit brut obtenu, évalué au prix payé à l'exploitant. Les intrants incluent les coûts variables et coûts fixes qui sont les coûts de production

Indices De Base

Mesure de l'activité productive de l'exploitation agricole.

2-3-5-1-Le produit brut encore appelé le revenu brut.

C'est la valeur totale des biens produits sur l'exploitation au cours de la durée de l'exercice (année ou campagne). Il ne se réduit pas à la production vendue, et l'autoconsommation doit être précisément chiffrée. En première approximation, dans le cas d'une exploitation gouvernée par une rationalité principalement marchande, on peut comptabiliser ces flux internes aux prix du marché, plus précisément aux prix auxquels l'exploitant aurait vendu sa production. Le produit brut ne doit donc pas être confondu avec les recettes de l'exploitation ; les reports de stocks d'une année sur l'autre (stocks de grains par exemple) ne seront pas pris en compte.

Pour le produit brut végétal, il suffit de partir des quantités physiques produites pendant l'exercice :

PB = Surface cultivée x rdt/ ha x prix unitaire de la culture

PB = production x prix bord champs

2-3-5-2-Les charges

Coûts fixes

Parmi les charges certaines reste sensiblement fixe quel que soit le niveau d'activité de l'exploitation, certainement à court terme, on les appelle charge fixe ou charge de structure. Dans une exploitation agricole il s'agit principalement : Des coûts d'amortissement, des fermages à payer, des intérêts sur capitaux, des primes d'assurance, de loyer de certain impôt et taxes.

Coût variable

D'autre charge varie avec le niveau d'activité on les appelle charge variable ou charge opérationnelle, il s'agit principalement de matière première consommée (engrais, carburant, semence etc.) Taxes et impôt sur la production et sur le bénéfice, frais de salaire, frais de tracteur etc.

Cette distinction entre les frais fixe et les frais variables est nécessaire dans la plupart des problèmes d'optimisation où le coût marginal intervient. Ainsi la sommation de ces deux coûts nous donne le coût total on a :

CT = CV + CF

Amortissement

Am = nombre d'exemplaire d'outils (prix d'acquisition/durée de vie) x coefficient d'utilisation

2-3-5-3-La valeur ajoutée

Le produit brut intègre donc les valeurs des consommations intermédiaires et des amortissements, c'est-à-dire la valeur du capital qui a servi à la création d'une valeur supplémentaire : c'est cette dernière qui constitue la valeur ajoutée.

- **Valeur ajoutée nette (VAN)** = produit brut (PB) – consommation intermédiaire (CI) – amortissement (Mm)

- **Valeur ajoutée brut (VAB)** = PB – CI

La marge brute (MB) et marge nette (MN)

La marge brute

En définitive, la marge brute ou le gain brut est la différence entre le prix de vente à l'exploitant et les charges variables.

- **MB** = PB – CI

La marge nette quant à elle, elle est la différence entre la marge brute et les coûts fixes associés :

- **MN** = PB – CV - CF

Ratio avantage / coûts

$$\text{RATIO AV/COÛT} = \text{PB} / \text{CV}$$

Chiffre d'affaire

$$\text{CA} = \text{Prix du marché} \times \text{rend/ha} \times \text{surface cultivée}$$

CHAPITRE 3

ANALYSE ENTREPRENEURIALE : PLAN D'AFFAIRE

CHAPITRE 3 : PLAN D'AFFAIRE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DE LA SOCIETE COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE RIZ AYIDEKON

3.1 Portrait de l'entreprise et son management

Tableau09: PORTRAIT DE L'ENTREPRISE ET SON MANAGEMENT

<p>3.1.1 Références de la société du promoteur</p> <p>Nom du promoteur : LOKONON Athanase Nom de la société : AYIDEKON Qualifications : Ingénieur Agro-Sylvo-Animale</p>
<p>3.1.2 Parcours du promoteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formateur des Producteurs du Riz à Abomey-Calavi du 27 mai 2003 à ce jour. ✓ Formation sur l'Adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique du 1^{er} au 03 Octobre 2014 ✓ Président Départemental des Producteurs de l'Atlantique et du Littoral (2010 à ce jour) ✓ Exploitant Agricole sur ma ferme personnelle de riz à Yèvié-Dokomey de 2002 à ce jour ✓ Surveillant Général du centre Agro-pastoral de Lomé de Septembre 1999 à Avril 2002 ✓ Technicien formé sur le riz à Lomé (Togo) de Mars à Septembre 1999 ✓ Surveillant Général à Lomé au Centre de DJONDO de Février 1995 à Mars 1999 sur la Ferme du Président du Conseil d'administration de l'ECOBANK ✓ Directeur de l'entreprise "ATHA Dieu est Grand" ✓ Stagiaire à l'Institut International de l'Agriculture Tropicale : 1994 THEME : Phyto-Technique, Amélioration de l'Agriculture en Afrique. ✓ Stagiaire au Projet Songhaï (Porto-Novo) : 1993 THEME : Système Intégré en Agriculture. ✓ Stagiaire au Centre de Formation et de Production Agro-Animale : 1991-1993
<p>3.1.3 Identification complète de la société</p> <p>Dénomination : Société coopérative des producteurs de riz AYIDEKON Date de création : 2006 Adresse : Maison LOKONON Téléphone : 97 60 75 00 ou 95 07 12 45 Siège : Zinvié (village Dokomey) Forme juridique : Entreprise privée de type associatif</p>
<p>3.1.4 Organe de l'entreprise</p> <p>Président : Mr Athanase LOKONON Chef service technique : Mr Djibril YACOUBOU Chef service marketing : Mr Adolph ADANGNIHOUN Chef service financier et comptable : Mm Yvette MAHOUSSOU Chef service des Ressources Humaines : Mr Pierre HOUNMENNOU</p>

<p>3.1.5 Vision de l'entreprise</p> <p>La vision est de contribuer à la sécurité alimentaire et d'assurer l'autonomisation des promoteurs.</p>
<p>3.1-6 Activité principale</p> <p>L'activité principale est la production du riz IR-841</p>
<p>3.1.7 Objectifs</p> <p><u>Objectif principal :</u> L'objectif principal est de contribuer à assurer la sécurité alimentaire au niveau local et national à travers la production du riz IR-841 dans la commune d'Abomey-Calavi afin de promouvoir l'entreprenariat agricole des jeunes.</p> <p><u>Objectif spécifique :</u> De façon spécifique, il s'agira de : -Installer une entreprise agricole moderne dans la commune d'Abomey-Calavi ; -Produit en qualité au moins 10ha du riz IR-841 chaque année ; -Développer l'esprit entrepreneurial ; -Réduire le volume d'importation du riz ; -Réduire le taux de chômage dans la commune</p>
<p>3.1.8 Clientèle cible</p> <p>-Cantines scolaire, Prisons, Casernes -Commerçants détaillants -Commerçants grossistes (Abomey-Calavi ; Godomey ; Cotonou)</p>
<p>3.1.9 Structures d'appui externe</p> <p>Le projet d'appui aux infrastructures dans la vallée de l'ouémé (PAIVO)</p>
<p>3.1.10 Défis spécifiques à relever</p> <p>-Assurer la couverture des besoins en riz dans l'Atlantique Littoral ; -Contribuer efficacement à l'amélioration de la compétitive du riz local</p>
<p>3.1.11 Durée de vie de l'entreprise</p> <p>10 ans</p>

Source : Nos propres investigations,

3.2 Etude de marché

Dans le cadre de la réalisation de notre plan d'affaire il s'avait important de faire une étude de marché, à travers le tableau 11 nous pouvons retenir que l'approvisionnement en semence de base et certifiés du riz et de maïs se fait par contractualisation entre le

producteur et l'INRAB ou toute structure agréée. Au cours de cette étude de marché une exploration a été faite ou nous avons dénichés d'autre structure de distribution tel que société d'état, projet programme. Au regard de tous ces investigations il leur a remarqué que l'ONASA et le marché local représente un marché potentiel visés par le producteur pour pouvoir écouler ces produits.

Tableau10: ETUDE DE MARCHE

3.2.1 DESCRIPTION DU MARCHE CIBLE		
3.2.1.1	Description des produits et service	<p>Producteur-distributeur de semences :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Producteur direct de semences et plants de base : riz et maïs, etc. (les semences de pré-base seront achetées à l'INRAB ou toute structure agréée par contractualisation) 2. Producteur direct de semences et plants certifiés : riz et maïs etc. (les semences de base seront achetées en de besoin à l'INRAB ou toute structure agréée par contractualisation) 3. Producteur de semences certifiés (riz et maïs etc.) par contractualisation. 4. Distributeur (Achat/ vente) de semences de base et certifiées en cas ou l'opportunité se présente. <p>Aitres : Elevage de poisson.</p>
3.2.1.2	Marché exploré	Bénin Institution internationale (FAO), Société d'Etat (SONAPRA) , projet- programme (PADA , PAIVO, PAFIRI), INRAB, CARDER.
3.2.1.3	Marché visés	-ONASA -marché local

Source : Nos propres investigations,

3.2.2 Caractéristique de la clientèle

A ce niveau le portefeuille client indique que le producteur vise à la fin de l'année 2016 à conquérir les clients tel que, ONASA, L'INRAB, CARDER et des entreprises de transformation de riz paddy en riz blanc. Ces structures représentent un client potentiel. Elles s'approvisionnent de façon périodique c'est-à-dire à la fin de chaque récolte. Outre les structures nous avons aussi les producteurs individuels qui représentent la minorité clientèle. Ils viennent s'approvisionner de façon circonstancielle.

3.2.3 Caractéristique de l'environnement concurrentiel

Sur le marché du riz, la concurrence est rude car au Bénin, nous pouvons remarquer que l'importation du riz n'est plus à démontrer. Pour cela, le riz importé vient en première position en tant que notre concurrent potentiel devant le riz local produit par les autres producteurs des environs.

Tableau10-1 : Caractéristique de l'environnement concurrentiel

3.2.3 CARACTERISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	
Concurrents	Distribution de semence/plants certifiés
	1. le riz importé
	2. les autres producteurs de riz

Source : Nos propres investigations,

3.2.4 Stratégie commerciale

Pour toute étude de marché, il faut adopter une bonne stratégie commerciale. Elle vise à accroître le nombre de clients en multipliant les points de ventes et en réduisant le prix de vente et à être le meilleur fournisseur de la place et conseiller les clients. Cette stratégie s'est bornée sur le marketing-mix encore appelle le système de 4P (Produit, Prix, Place, Promotion). IL consiste du point de vue du produit à sensibiliser la clientèle sur les techniques de production, à offrir des échantillons de variété de semence et à lui faire visiter les champs de production et pour aller plus loin , installer des parcelles de démonstration .La politique du prix a été de réduire le prix de vente du riz qui se trouve légèrement en dessous du prix des concurrents . La multiplication des points de vente consisterait à installer les boutiques de semences à des endroits stratégiques pour une bonne visibilité du produit. Et pour la promotion du produit, il serait bon d'organiser des foires semencières et de faire la publicité du produit par la radio communautaire dans différentes langues, publicité télévisée, affiches publicitaire et pour concurrencer le riz importé, il urge d'augmenter les taxes sur les importations. Un facteur essentiel entre enjeu pour la commercialisation, il s'agit de trouver un bon emballage pour le produit.

Tableau10-2 : Stratégie commerciale

3.2.4 STRATEGIE COMMERCIALE			
Rubrique	Générale	Opérationnalisation de la stratégie	
Clientèle	Accroître le nombre de clients en multipliant les points de vente et en réduisant le prix de vente	1	Multiplication des points de vente en installant les boutiques de semences partout où les besoins seront.
		2	Publicité par radio communautaire/ nationale/ privés et affiches publicitaires, télévisions, etc.
		3	Visite des champs et installation des parcelles de démonstration.
		4	Conseil agricole à la clientèle.
		5	Organisation de foires semencières.
		6	Offres d'échantillons de variétés de semences.
		7	Cartes de visite.
		1	Maintenir la qualité de semences de l'entreprise dans la durée.
Concurrence	Etre le meilleur fournisseur de la place ; fournir de conseil aux clients	2	Assurer la fourniture des semences de qualité sans rupture de stock et à proximité du producteur.
		3	Conseil agricole aux producteurs de grain et appui à la recherche de débouché pour leur production.
		4	Sensibiliser la clientèle sur les techniques de production.
		5	Suivre et évaluer, après-vente, pour recueillir périodiquement les plaintes et souhaits de ma clientèle.

Source : Nos propres investigations,

3.3 Etude technique

Le tableau ci-dessous nous renseigne sur l'approvisionnement en intrant. Il ressort de ce tableau que l'approvisionnement se fait dans le mois d'avril suivant le cycle de production du riz et de maïs et au cas où des opportunités de marché se présenteront.

3.3.1 STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT

Tableau 11: ETUDE TECHNIQUE

Désignation	Fournisseurs	Période	Mode de règlement
Semence certifiée du riz et de maïs	CeCPA /Ab-Calavi	Avril	Au comptant
Herbicides (Garil)	CeCPA /Ab-Calavi	Avril	Au comptant
Engrais (NPK, Urée)	CeCPA /Ab-Calavi	Avril	Au comptant
Pesticide de Conservation	CeCPA /Ab-Calavi	Avril	Au comptant
carburant et lubrifiant	CeCPA /Ab-Calavi	Avril	Au comptant

3.3.2 Processus de production

L'itinéraire de production présenté dans le tableau ci-après nous donne une idée sur les opérations de défrichement jusqu'à aboutir au sarclage avant la récolte des semences et pour finir par la récolte des semences.

Le processus de production est défini à travers une série d'étapes ou d'opérations que nous pouvons citer dans l'ordre chronologique suivant :

Tableau11-1 : Processus de production

Produit	Itinéraire ou mode de production
Semence de riz et de maïs	Choix de la parcelle-Délimitation-Défrichement – essouchage – débardage – labour –planage– semis – Herbicide-Epandage-Sarclage-Chasse aux oiseaux-Récolte-Vannage-Séchage-Stockage-Décorticage-Emballage et Commercialisation.

Source : Nos propres investigations,

3.3.3 Organisation de la production

Mais pour suivre l'itinéraire proprement dit, l'organisation de la production s'avère importante. Elle est structurée de la sorte que nous avons le Président qui coiffe le secrétaire générale, le service technique pour suivre la production sur le terrain et le service administratif, financier et comptable qui s'occupe de la gestion des ressources humaines et des transactions financières.

Tableau11-2 : Organisation de la production

Président		
Service Marketing	Secrétaire général	
	Service technique	Service administratif, financier et comptable
Avant le démarrage de la campagne agricole, les acteurs cités ci- dessus se mettent ensemble pour faire le bilan de la campagne écoulee et élaborer en conséquence un PTBA ; ensuite successivement, suivra la recherche du financement, l'exécution et le suivi-évaluation des activités, et le bilan en fin d'année.		

Source : Nos propres investigations,

3-3-4 PROGRAMME D'ACTIVITE.

Après l'itinéraire de production présenté dans le tableau précédent les activités sont réparties selon un programme élaboré en fonction des saisons du sud. Elles s'étendent sur toute une année la production.

Tableau11-3 : PROGRAMME D'ACTIVITE

Période	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septe	Octobre	Nov	Déce
Choix de la Parcelle	→											
Défrichage		→										
Essouchage			→									
Débardage				→								
Labour				→								
Planage					→							
Semis					→							
Herbicideage						→						
Epannage				→		→						
Sarclage					→							
Chasse aux Oiseaux							→					
Récolte								→				
Séchage								→				
Battage									→			
Vannage									→			
Stockage	→											
Décortilage			→							→		
Emballage et commercialisation			→									

3.4 ETUDE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET COMPTABLE

3.4-1 Bilan prévisionnel d'ouverture

Le bilan d'ouverture de la société coopérative des producteurs du riz AYIDEKON présenté dans le tableau13 nous donne une idée sur les actifs et passifs dont dispose la société. Pour cela, nous remarquons que le total des actifs est égal à celui des passifs qui s'élevé à 24723000 Fcfa

Tableau12 : Bilan prévisionnel d'ouverture

Actif- Emplois- (Fcfa)		Passif-Ressources- (Fcfa)	
Frais d'établissement	80000	Capital social	1 600 000
Immobilisation Incorporelle	3 000 000		
Frais d'aménagement	1 125 000		
Semence du riz	250 000		
Mobilier et matériel	350 000		
Stock d'engrais NPK (10 sac de 50kg) + 5 sac urée	180 000	Subvention de Capital	2 500 000
Matériel roulant	3 320 000	Profits	6 497 685
Equipement et Infrastructure	8 918 000	<i>Sous-total</i>	10 597 685
Divers et imprévus	2 000 000		
Créance SONAPRA	3 000 000	Dettes	14 215 313
Avoir en banque	2 500 000		
Total	24 723 000	Total	24 723 000

Source : Nos propres investigations,

3.4-2 Analyse de la rentabilité de l'activité principale : production de semence certifiée de riz

3.4-2.1 Contribution des matériels dans les activités pratiquées par la société

La production de riz n'étant la seule activité pratiquée par le producteur, nous avons le maïs comme activité secondaire qui demande aussi l'utilisation de certains matériels de production avec la production du riz. Le tableau14 nous montre la part d'utilisation des matériels octroyée à chaque production.

Tableau13 : Contribution des matériels dans les activités pratiquées par la société

Equipement et infrastructure	Principale activités						
	Productio n de semence de riz	Productio n de semence de maïs	Productio n de riz	Productio n de maïs	Productio n d'autres vivriers	Distributio n de vivriers	Tota l
Motoculteur	0.6	0	0.4	0	0	0	1
Motopompe	0.7	0	0.3	0	0	0	1
Magasin (7mx12m)	0.4	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	1
Décortiqueus e	0	0	1	0	0	0	1
Moto	0.3	0.2	0.2	0.1	0	0.2	1
Houe	0.4	0.2	0.2	0.1	0.1	0	1
Coupe-coupe	0.4	0.2	0.2	0.1	0.1	0	1
Roulette de Semi	0.7	0	0.3	0	0	0	1
Cordeaux	0.7	0	0.3	0	0	0	1
Décamètre	0.7	0	0.3	0	0	0	1
Pousse- pousse	0	0	0	0	0	1	1
Botte	0.6	0	0.4	0	0	0	1
Bassine	0.5	0.1	0.3	0.1	0	0	1
Bâchée	0	0	0	0	0	1	1
Pulvérisateur	0.5	0.1	0.3	0.1	0	0	1

Source : Nos propres investigations,

3.4-2.2 Coûts fixes de la production des semences certifiées de riz dans la société coopérative des producteurs de riz AYIDEKON

Au cours de la production, les équipements et infrastructures qui représentent les coûts fixes seront amortis selon la durée de vie de chacun d'eux. Ainsi, le tableau15 présente l'amortissement des équipements et infrastructures sur la superficie de 10 ha afin de pourvoir l'estimé sur un hectare.

Tableau14 : Coûts fixes de la production des semences certifiées de riz

Equipements et infrastructure	Quantité	Montant payé	Subvention	Montant total (FCFA)	Durée (de vie (ans) d'acquisition)	Année d'acquisition	Dée d'utilisation	Durée restante d'utilisation	Coefficient d'utilisation	Amortissement		Valeur fin 2016 (en FCFA)	
										Coût supportés	Subvention	Valeurs résiduelles	Subvention non échus
Motoculteur	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000	10	2011	5	5	0,6	150 000	150 000	750 000	750 000
Motopompe	1	800 000	0	800 000	4	2014	2	2	0,7	140 000	0	280 000	0
Magasin (7m x 12m)	1	2 500 000	2 500 000	2 500 000	20	2008	8	12	0,4	50 000	50 000	600 000	600 000
Décoriqueuse	1	3 500 000	3 500 000	3 500 000	10	2007	9	1	0	0	0	0	0
Moto	2	360 000	0	720 000	4	2014	2	2	0,2	54 000	0	108 000	0
Houe	10	2 500	0	25 000	2	2015	1	1	0,4	5 000	0	5 000	0
Coupe-coupe	10	2 500	0	25 000	2	2015	1	1	0,4	5 000	0	5 000	0
Roulette de sémi	4	8 000	0	32 000	4	2014	2	2	0,7	5 600	0	12 000	0
Cordeau de 100m	1	3 000	0	3 000	2	2015	1	1	0,7	1 050	0	1 050	0
Décimateur	2	4 000	0	8 000	2	2015	1	1	0,7	2 800	0	2 800	0
Pousse-pousse	2	50 000	0	100 000	3	2014	2	1	0	0	0	0	0
Botte	10	7 000	0	70 000	5	2013	3	2	0,6	8 400	0	16 800	0
Bassine	5	4 000	0	20 000	4	2014	2	2	0,5	2 500	0	5 000	0
Bachée	1	4 500 000	0	4 500 000	15	2001	15	0	0	0	0	0	0
Pulvérisateur	2	20 000	0	40 000	2	2015	1	1	0,5	10 000	0	10 000	0
Total amortissement sur la superficie cultivée en semaine (10ha)										434 350	200 000	1 895 650	1 350 000
Total amortissement sur un hectare (1) = (1)/10ha										43 435	20 000	189 565	135 000

3.4-2.3 Coût d'opération / ha de la production de semence certifiée de riz par la société coopérative des producteurs de riz AYIDEKON

Il ressort du tableau 16, les coûts d'opérations sur 1 ha cultivé en semence de riz. Notons que les coûts d'opérations s'observent à deux niveaux. Le premier niveau représente le coût des matières premières qui entrent dans la production. Le deuxième niveau est le coût de la main d'œuvre, ce qui fait un total de 487 500 FCFA.

Tableau15 : Coût d'opération / ha de la production de semence certifiée de riz

Opération	Quantité	Unité	Prix Unitaire (fcfa)	Montant (fcfa)
Coût				
Semence de base	25	Kg	1 000	25 000
Engrais NPK	1	Sac de 50 kg	11 000	11 000
Urée	½	Sac de 50 kg	14 000	7 000
Herbicide total	3	Litre	3 500	10 500
Herbicide sélectif	3	Litre	4 000	12 000
Produit de conservation	80	Sac de 50 kg	100	8 000
Carburant pour le fonctionnement du motoculteur Par hectare				7 500

Main d'œuvre payée (fcfa)

Défrichage	1	Ha	25 000	25 000
Essouchage	1	Ha	25 000	25 000
Labour	1	Ha	37 500	37 500
Repiquage	1	Ha	37 500	37 500
Herbicide	1	Ha	3 500	3 500
Fumure	1	Ha	6 000	6 000
Sarclage	1	Ha	50 000	50 000
Récolte des semences	1	Ha	15 000	15 000
Tirage des graines	25	Casier	1 400	35 000
Pesée	80	Sac de 50 kg	25	2 000
Conservation	80	50 kg	100	8 000
Ramassage	1	Ha	25 000	25 000
Chasse aviaire	1	Ha	62 000	62 000
Emballage	1	Ha	50 000	50 000
Séchage	1	Ha	25 000	25 000
Main d'œuvre impayée (hj)		48	Homme- Jour	
Total coûts d'opération sur 1 ha cultivée en semence de riz				487 500

Source : Nos propres investigations,

3.4-2.4 Résultats d'exploitation de la production de semence de riz de la société coopérative des producteurs de riz AYIDEKON

Le tableau 17 est celui de synthèse de tous les tableaux précédent. Il nous présente les résultats d'exploitation de la production de semence de riz certifiée. Au vue de ce tableau, il ressort 3 niveaux de rentabilité.

Sur le plan économique, nous pouvons dire la société a réalisé une rentabilité de 0,68%, cela voudra dire que 100% des facteurs de production combinés rapporte 0,68%.

La rentabilité financière nous informe que sur 100F investis en fonds propre nous rapporte 2F et pour la rentabilité commerciale qui s'élève à 24,86%, nous pouvons tirer comme conclusion que 100F de produit vendu nous rapporte 25F de bénéfice.

Tableau16 : Résultats d'exploitation de la production de semence de riz

Rubrique	Production de semence certifiée de riz			
	Quantité (forme graine)	Unité (kg)	Prix unitaire	Montant
Coûts d'opération				487 500
Coûts fixes				43 435
Coûts totaux				530 935
Subvention de capital				20 000
Chiffre d'affaire / ha	400 kg	4 tonne	170	680 000
Revenu semencier brut (CA + subvention de capital)	-	-	-	700 000
Total actif				24 713 000
Fonds propres				10 597 685
Ratio avantages / coûts = revenu brut / total coûts d'opération				1
Revenu semencier net				169 065
Valorisation de main d'œuvre impayée				1 550
Rentabilité économique = $100 \times (\text{Revenu semencier net}) / \text{Total actif}$				0.68%
Rentabilité financière = $100 \times (\text{Revenu semencier net}) / \text{Fonds propres}$				1.59%
Rentabilité commerciale = $100 \times (\text{Revenu semencier net}) / \text{Chiffre d'affaires}$				24.86%

Source : Nos propres investigations,

3.5-VALIDATION DES HYPOTHESES

Hypothèse 1

L'observation du tableau 17 nous montre que les indicateurs permettant de mesurer la rentabilité commerciale de l'exploitation agricole de la coopérative AYIDEKON sont tous positifs. Cela voudrait dire que l'hypothèse selon laquelle « l'activité commerciale de l'exploitation agricole de la coopérative AYIDEKON » est rentable. Cette rentabilité est de 24,86% par rapport au chiffre d'affaire. Nous pouvons dire que 100frs du produit vendu nous rapporte 25f comme bénéfice ce qui vérifie notre hypothèse.

Hypothèse 2

Dans cette partie, nous allons présenter et analyser les résultats qui prennent en compte le second objectif spécifique à savoir : « déterminer la rentabilité financière et économique de la société coopérative des producteurs du riz AYIDEKON ». D'après le tableau 17, la rentabilité économique est de 0,68% du total actif, ce qui veut dire que 100% des facteurs combinés apporte 0,68%. Et la rentabilité financière nous montre que 100frs investis en fonds propres nous rapporte 2frs. Enfin, ces résultats nous permettent de dire que l'hypothèse 2 est vérifiée.

3-6. Suggestions

A l'endroit du promoteur

Sensibiliser et inciter les paysans à utiliser rationnellement les intrants agricoles pour inverser l'appauvrissement des sols en éléments nutritifs et de réduire les coûts d'opération ;

Faire une étude de faisabilité du projet en vue d'un financement ;

Suivre rigoureusement l'itinéraire de production adopté pour obtenir une bonne qualité du produit ;

Etablir un calendrier d'approvisionnement en intrants.

Mettre en place une politique de stockage des surplus à la fin de chaque saison. Le CARDER pourra s'entendre avec l'ONASA (Office National d'Appui la Sécurité Alimentaire) pour l'achat des surplus de riz afin de les vendre durant les périodes de soudure.

A l'endroit des partenaires techniques et financiers

Mettre à temps à la disposition des producteurs un crédit agricole étudié.

Encadrer les producteurs de la filière céréalière notamment du riz par le CARDER tout en renforçant l'appui technique et mécanique mis en place

Mettre à la disposition des producteurs des nouvelles variétés : la vulgarisation des nouvelles variétés plus rentables de riz permettra d'améliorer fortement la production et pourra être une solution aux problèmes d'approvisionnement alimentaire dans les centres urbains de la commune.

Subventionner les matériels agricoles (motoculteur ; motopompe et décortiqueuse, etc.).

A l'endroit du gouvernement

Mettre en place une politique d'augmentation des taxes sur l'importation du riz au Bénin ;

Organiser des foires commerciales pour la valorisation du riz local

Subventionner le prix des engrais aux producteurs qui sera une façon de relancer l'agriculture béninoise en général et de la Commune en particulier en vue d'assurer une réelle sécurité alimentaire et un soutien des revenus pour les ruraux pauvres ;

Relire et promulguer la réorganisation actuelle du code foncier pour faciliter l'accès à titre de propriété à la terre aux producteurs, qui pourront s'en servir comme garantie auprès des institutions financières ;

Revoir la politique de lotissement en épargnant les zones agricoles de ce phénomène du fait de l'importance qu'elles constituent pour la commune.

CONCLUSION

La présente étude s'est intéressée à l'analyse entrepreneuriale de la société coopérative des producteurs du riz AYIDEKON. Elle s'est accentuée sur l'analyse de la place et des déterminants de la production du riz dans l'arrondissement de Zinvié.

D'une manière générale la société présente une réelle potentialité pour l'arrondissement en matière de production de riz. Malgré cette potentialité les statistiques ont montré que l'arrondissement de Zinvié occupe une position marginale en matière de la production du riz dans la commune d'Abomey Calavi. En effet la production du riz dans l'arrondissement de Zinvié reste insuffisante pour satisfaire la demande du marché locale. Ce manque est essentiellement comblé par les importations qui sont d'une grande quantité et aussi de qualité supérieure à celle du riz locale. Devant cette situation peu reluisante se pose alors le problème de l'amélioration de la compétitivité du riz produit dans l'arrondissement de Zinvié.

La résolution de cette problématique est conditionnée à un certain nombre de forces motrices dont les plus importantes sont :

- L'encadrement technique de la rentabilité (économique, financière et commerciale) et organisationnel des acteurs.
- La concurrence du riz importé.
- Demande du riz de la société.

En réponse à nos objectifs et hypothèses il conviendrait de souligner que la zone d'étude est une zone à forte potentialité rizicoles. Tout comme les autres cultures, celle du riz est l'une des principales activités agricoles de la population. Notre étude nous a permis de comprendre davantage quelques facteurs qui handicapent la production du riz dans l'arrondissement à savoir : les changements climatiques ne permettent plus de maîtriser véritablement le calendrier cultural. Ainsi, les cultures sont perturbées par l'abondance ou le manque d'eau, la non maîtrise du système cultural (pratique du système inapproprié), les outils archaïques et rudimentaires, ce qui ne permet pas d'accroître les superficies.

Les différentes analyses nous ont conduits à confirmer nos hypothèses à partir de nos différents résultats de la rentabilité de l'exploitation agricole, comme étant la rentabilité commerciale, financière et économique.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

- ABIASSI E. H.** (2006), Etude sur les instruments de régulation des importations du riz au Bénin, Cotonou, Fédération des Unions de Producteurs du Bénin, 85p.
- ADEGBOLA,** (2003) , Etude de la compétitivité des systèmes de production de riz au Bénin par la matrice d'analyse politique. PAPA / INRAB.
- Adidéhou A.** (2004), Economie des systèmes de production intégrant la culture de l'igname en zone cotonnière. Une analyse des contraintes par un modèle de programmation linéaire.
- ADRAO,** (2002) et (2005), Réussir la diversification des moyens d'existence des populations rurales et urbaines d'Afrique Subsaharienne. In rapport annuel 2003- 2004, vers de nouveaux horizons ; pp 20-23.
- AFRICA- RICE,** (2011) et (2012) : New Breeding Directions at Africa Rice: Beyond NERICA. COTONOU Benin 24 p, African Press Organization (APO). Afrique de l'ouest, NERICA; The New Rice for Africa, a compendium. Editors Ea. Somado, Rg Gueiand.
- Aitchédji,** (2002)
- Billaz,** (2001)
- BRUN Cyrille Gwladys et al,** Analyse de la performance financière d'une entreprise publique : Cas de la SOBEMAP, Licence 2014.
- Diop,** (2006)
- Djoblénou F. S.**(1981) Economics of Swamp rice production a case study of famers in Borgou province these d'ingenieur agronomies 1981; FSA / UNB.
- FANOUE L. G. S.** (2008) ; Rentabilité financière et économique des systèmes de productions maraichères au sud- Bénin : Cas de la tomate (*Lycopersicum esculentum*) et du chou pomme (*Brassica oleracea*). Thèse d'ingénieur agronome, FSA / UAC Bénin 138p.
- FAO,** (2005) Bulletin de la Commission International de Riz.
- FAO,** (2004), Annuaire statistique de la FAO (FAOSTAT) vol1.

- Flénou**, (1999).
- Franquet**, (1966) « Taux et déterminant de l'adaptation des innovations technologiques »
- GADO Rahamatoulaye et al (2011)** , Analyse de l'équilibre financière d'une société d'Etat : Cas de la LNB, Licence 2011.
- GOUTON Crespin et al (2012)**, Analyse de la performance d'une entreprise publique par le calcul des ratios : Cas de la LNB, Licence 2012.
- Houndékon V.** (1996), Analyse économique des systèmes de production de riz dans le Nord- Bénin. Diplôme d'étude du 3^e cycle / Université de Côte d'Ivoire.
- Kpadonou**, (2009).
- KPOBLI R.** (2000), Impact des projets rizicoles sur les systèmes de production du Bénin.
- MAEP**, (2008), Plan stratégique de relance du secteur agricole au Bénin.
- **Padonou S. C. J.** (2008), Analyse comparée du revenu et de sa distribution entre les producteurs de tomate utilisant les bio- pesticides et les pesticides chimiques en zone périurbaines du Sud- Bénin. Thèses d'ingénieur d'agronomes, FSA Université de Parakou.
- Revue de l'entrepreneurial (2014) vol 13 Ed : **De Boech** supérieur page 188.
- Sadou**, (1996) ; Etude économique des systèmes de production de riz dans le Borgou : cas de la riziculture irrigué et de la riziculture de bas-fonds dans la sous-préfecture de Malanville. Thèse d'ingénieur agronome FSA-UNB.
- Shane S. et Venkata Raman S.** (2000), The promise of Entrepreneurship as a Fiel of Research. The Academy of Management review vol 25 n 1.
- Shinto et Akomagni**, (2008) « Afrique conseil », programme d'appuis au démarrage des communes.
- Sokeya**, 2008 Edition, 195p.
- **Zoumana T.** (2006). Analyse de la diversification des systèmes de production agricole vers l'activité de production laitière : cas de Bobo- Dioulasso (Burkina- Faso). Mémoire de fin d'études, Université polytechnique de Bobo- Dioulasso, (UPB). 44p



LISTE DES ANNEXES

Questionnaire d'enquête

I- Questionnaire d'enquête adressé aux producteurs (trices) du riz.

1-Identification

1-1-Nom et prénom :

1-2-Sexe : M/F.....

1-3-Age :

1-4-Ethnie :

1-5-Langue parlée :

1-6-Niveau d'instruction : Supérieur / Secondaire / Primaire / Alphabétisé / Rien de tout cela.....

1-7-Situation matrimoniale :Nombre de
personne en charge :filles.....garçons.....femmes

2-les différentes activités menées par les producteurs

2-1-Quelles sont vos activités principales ?.....

2-2- Quelles sont vos activités secondaires ?.....

3-Mode d'acquisition des terres de riz cultivables

3-1-Quel est le mode d'acquisition de votre/vos terre(s) cultivable(s) ?

Héritage/Don/Prêt/Métayage/Emprunt/Achat.....

4-Production

4-1-Cultures et superficies emblavées

Différentes cultures mises-en Place	Superficies emblavées	Ancienneté dans la production

Pourquoi produisez-vous le riz ?.....

4-2-Parmi toutes les cultures que vous faites, quelle place occupe le riz en matière de superficie :.....;

Contribution au revenu familial..... ; Contribution à la consommation..... ; Justifiez-vous.....

4-3-Variété de riz et type de riz cultivé en fonction de leurs superficies, et justification de leur choix

Variété	Riz de bas-fond (ha)	Riz pluvial (ha)	Justification du choix
1			
2			
3			
4			
5			

4-4-Classification par ordre croissant des variétés de riz produit et leurs critères de classification selon les producteurs

N d'ordre	Variétés de riz produit	Critères de classification
1		
2		
3		
4		

4-5-Où achetez-vous vos semences ?.....

4-6-Chez qui les achetez-vous ?.....

4-7-Quelle superficie totale de terre disposez-vous pour la culture de riz à Ab-Calavi ?.....

4-8-Evolution de la superficie de riz cultivée, de la production et du rendement

Année	2012	2013	2014	2015	2016
Superficie					
Production					
Rendement					
Autres					

4-9-Quel est le rendement moyen à l'hectare ?.....

4-10-Quels sont les prix de vente pour chaque unité de mesure ?.....

4-11-Quels sont les unités de vente ?.....

4-12-Quels sont les prix des opérations culturales, et les prix des intrants de production ?....

4-13-Quels sont les prix, quantité et durée de des facteurs de production, salaire ?.....

4-14-Quels sont les prix des intrants de production ?.....

4-15-Quels est le temps de travail par actif agricole du ménage, effectif, âge et sexe de la main- d'œuvre familiale ?.....

4-16-Quels sont les coûts de transport des produits vers les segments du marché ?.....

4-17-Quels sont les coûts de commercialisation, coûts de recherche de client ; coûts de marketing ?.....

4-18-Quelle est la quantité stockée et vendue ?.....

4-19-Quelle est la quantité autoconsommée et perdue ?.....

4-20-Quelles les charges liées à la production ?.....

4-21-Quelles dépenses engagées dans le transport des produits ?.....

4-21-Quelles sont les dépenses liées à commercialisation et au marketing ?.....

4-22-Quels sont les quantités vendus et les prix de vente ?.....

4-23-Quels sont les éléments des actifs immobilisés dans l'exploitation de même que leur valeur / montant ?.....

4-24-Quels sont les éléments des actifs circulants dans l'exploitation de même que leur valeur / montant ?.....

4-25-Quelle est la valeur de la trésorerie active de l'exploitation ?.....

4-26-Quel est la valeur du capital de l'exploitation ?.....

4-27-Quel est le montant des actions ?.....

4-28-Quel est le montant du résultat de l'année précédente ?.....

4-29-Quel est le montant des subventions d'investissement ?.....

4-30-Quel est le montant des prévisions et fonds assimilé ?.....

Autres informations

1-Que fait l'Etat pour vous ?.....

2-Quels sont les problèmes auxquels vous êtes confrontés ?.....

3-Pensez-vous que la production du riz au Bénin peut-être pérenne ? (oui/non).....

4-Comment êtes-vous devenus producteur du riz ?.....

5-Que pensent les autres (non producteurs) du riz local ?.....

6-Combien de producteur comporte la coopérative AYIDEKON ?.....

7-Combien de femme et d'homme avez-vous et qui produit du riz ?.....

Photo 1: Aspect d'un champ de riz labouré (Dokomey)



Photo 2: Repiquage des plantules (Dokomey)



Photo 3 : Riz après floraison et prêt à être récolter



Planche 1: 1-1 Riz en botte 1-2 Batteuse motorisée et améliorée 1-3 Batteuse mécanique et manuelle

Les activités post-récolte



Photo4 : Oiseaux granivore



Planche 2: Pépinière de riz (Dokomey)



Prise de vue : Boland et Germain

Table des matières

AVERTISSEMENT.....	I
CERTIFICATION.....	II
DEDICACE1.....	III
DEDICACE2.....	IV
REMERCIEMENTS.....	V
SOMMAIRE.....	VI
LISTE DES TABLEAUX.....	VIII
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS.....	IX
RESUME.....	XI
ABSTRACT.....	XII
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	Erreur ! Signet non défini.
CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE, DEROULEMENT DU STAGE ET DIAGNOSTIC GENERAL	2
1.1 Situation géographique et l'objet de la structure	3
1.2 Historique et mission de la structure d'accueil	4
1-2-1 Historique.....	4
1-2-2 Mission	4
1.3 Structure organisationnelle et fonctionnement	4
1-3-1. l'assemblée Générale (AG).....	5
1-3-2 Le comité de gestion (CG)	5
1-3-3 La commission de surveillance (CS)	7
1.4 Le déroulement du stage.....	8
1.5 Contribution des travaux réalisés aux attributions du lieu de stage.....	9
1.6 Apports de stage, Compétence acquise, Difficultés et solutions apportées.....	9
1.7 Diagnostic général	11
1.8 Diagnostic des problématiques	12
CHAPITRE 2	Erreur ! Signet non défini.
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	13
2.1 SPECIFICATION DES PROBLEMATIQUES ET REVUE DES CONCEPTES	14
2-1-1 Problématique	14
2-1-2 Objectifs et hypothèses de recherche	15

2-2 REVUE DE LA LITTERATURE	16
2-2-1 Clarification des concepts	16
2.2.2-TRAVAUX ANTERIEURS.....	18
2-3 METHODOLOGIE DE RECHERCHE	24
2-3-1 Description ou définition de la population cible et mode : Procédure d'échantillonnage	24
2-3-2 Définition des variables et outils de collecte	25
2-3-3 Instruments d'analyses	27
2-3-4 Techniques de collecte des données	28
2-3-5 Modèle de Base.....	29
CHAPITRE 3	Erreur ! Signet non défini.
ANALYSE ENTREPRENEURIALE : PLAN D'AFFAIRE	32
3.1 Portrait de l'entreprise et son management.....	33
3.1.1 Références de la société du promoteur	33
3.1.2 Parcours du promoteur	33
3.1.3 Identification complète de la société	33
3.1.4 Organe de l'entreprise.....	33
3.1.5 Vision de l'entreprise.....	34
3.1-6 Activité principale.....	34
3.1.7 Objectifs.....	34
3.1.8 Clientèle cible	34
3.1.9 Structures d'appui externe.....	34
3.1.10 Défis spécifiques à relever.....	34
3.1.11 Durée de vie de l'entreprise	34
3.2 Etude de marché	34
3.2.1 DESCRIPTION DU MARCHE CIBLE	35
3.2.2 Caractéristique de la clientèle.....	35
3.2.3 Caractéristique de l'environnement concurrentiel	36
3.2.4 Stratégie commerciale.....	36
3.2.4 STRATEGIE COMMERCIALE.....	37
3.3 Etude technique	37
3.3.1 STRATEGIE D'APPROVISIONNEMENT	37
3.3.2 Processus de production	38
3.3.3 Organisation de la production.....	38

3-3-4 PROGRAMME D'ACTIVITE	39
3.4 ETUDE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET COMPTABLE	40
3.4-1 Bilan prévisionnel d'ouverture.....	40
3.4-2 Analyse de la rentabilité de l'activité principale : production de semence certifiée de riz	40
3.5-VALIDATION DES HYPOTHESES	45
3-6. Suggestions	46
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	49
LISTE DES ANNEXES	49